



MAIRIE DE SAINT-ALBAN
LOZÈRE
PLACE DU BREUIL
48120 ST-ALBAN SUR LIMAGNOLE

ARRÊTE MUNICIPAL D'OCTROI D'UNE AUTORISATION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de Saint-Alban-Limagnole ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dans ses articles L. 2211-1, L. 2212-5 et L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la Route, dans ses articles R. 411-21-1 et R. 417-10 10

VU la demande en date du 8 septembre 2025 présentée par l'entreprise Pierre BIVER, domiciliée à Rouveyret, 48200 BLAVIGNAC afin de réaliser des travaux de réfection de toiture chez Monsieur MALET et chez Monsieur et Madame BRENNER 1 Rue de l'Hôpital 48 120 Saint-Alban-sur-Limagnole,

VU que ces travaux nécessitent l'utilisation de véhicules et de matériels empiétant sur la voie publique Rue de l'Hôpital,

CONSIDÉRANT qu'il importe de prendre des mesures pour assurer la sécurité publique et régler la circulation et le stationnement,

ARRÊTE

Article 1^{er} : En raison des motifs ci-dessus indiqués, et de par l'étroitesse de la rue **la circulation sera interdite du n°1 Rue de l'Hôpital au n°23 Rue de l'Hôpital du lundi 22 septembre 2025 au vendredi 10 octobre 2025 inclus.**

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la Rue Bellevue.

Article 3 : Le stationnement sera interdit et réputé gênant sur l'emprise du chantier.

Article 4 : La signalisation réglementaire au droit du chantier, conforme aux prescriptions particulières sera mise en place par l'entreprise Pierre BIVER qui sera et demeurera entièrement responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait du chantier.

Article 5 : Dès l'achèvement des travaux, tous décombres et matériaux devront être enlevés et la voie remise dans son état initial.

Article 6 : La présente autorisation peut être révoquée pour non-respect des conditions imposées.

Fait à Saint-Alban-sur-Limagnole,

Le Maire,

Le mardi 9 septembre 2025

Monsieur Samuel SOULIER.

Ampliation sera transmise à :

L'intéressé

Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de St-Alban-sur-Limagnole

Monsieur le Chef du centre des Sapeurs-Pompiers de St-Alban-sur-Limagnole

